

BAREME DE REMUNERATION – STAGIAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE - Au 1^{er} Avril 2026

Situation – Catégories	Barème 2026 (au 1 ^{er} Avril)	Justificatifs spécifiques
Jeune de 16 à 18 ans	226.48 €	
Jeune de plus de 18 ans à 25 ans	566.17 €	
Jeunes de moins de 26 ans justifiant de 6 mois d'activité salariée sur une période de 12 mois consécutifs ou 12 mois / 24 mois	775.65 €	Justificatifs de l'activité antérieure (bulletins de salaires, attestations employeurs)
Stagiaire de 26 ans ou plus	775.65 €	
Personne divorcée, veuve, séparée, célibataires avec enfant(s) à charge	775.65 €	Livret de famille - Acte d'état civil Décision ordonnance de justice (divorce, séparation, abandon)
Femme seule – de 26 ans en état de grossesse	775.65 €	Attestation Sécurité sociale suite à déclaration de grossesse
Personne - de 26 ans ayant eu 3 enfants	775.65 €	Livret de famille - Actes de naissance
Personne - de 26 ans divorcées, veuves ou séparées judiciairement depuis – de 3 ans	775.65 €	Livret de famille - Acte d'état civil Décision ordonnance de justice (divorce, séparation, abandon)
Travailleurs handicapés en recherche d'emploi sans activité antérieure Jeunes handicapés à la recherche d'un premier emploi	775.65 €	Copie décision CDAPH pour la RQTH ou titre de BOETH (depuis le 01/01/24)
Travailleur handicapé ayant eu une activité professionnelle antérieure 6 mois au cours d'une période de 12 mois ou 12 mois sur 24 mois	Entre 775.65 € et 2188.27 € (en fonction du salaire antérieur brut)	Copie décision CDAPH pour la RQTH ou titre de BOETH (depuis le 01/01/24) Justificatifs de l'activité antérieure (bulletins de salaires, attestations employeurs)
Travailleurs salariés en attente de réinsertion ou instance de reclassement (Accident de travail)	Entre 775.65 € et 2188.27 € (en fonction du salaire antérieur brut)	Justificatif arrêt de travail (AT/MP) Décompte IJ sécu sur les 12 mois – Attestation maintien des IJ